

## S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) propres à son secteur d'intervention

### OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Savoir ce qu'est une RBPP (rôle, statut...)
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour permettre leur appropriation au sein de l'établissement ou du service
- Utiliser les RBPP propres à son secteur d'intervention

### PRÉREQUIS

Aucun prérequis

### CONTENUS

- Aperçu des recommandations de bonnes pratiques publiées ou en voie de l'être
- La question de leur rôle et de leur statut
- Analyse du contenu des recommandations choisies en amont de la formation et en lien avec les besoins des professionnels
- Appropriation individuelle et collective des recommandations choisies
- Détermination des axes d'amélioration des accompagnements au regard des recommandations
- Modalités de diffusion des recommandations
- Modalités d'appropriation des recommandations
- Mise en place d'une veille interne à propos des recommandations

### MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

### ÉVALUATION

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction (à chaud et à froid)

#### INFORMATIONS PRATIQUES

**Formation organisée en intra**

**Lieu de la formation :** sur site

**Durée :**

1 à 3 jours (7 à 21 heures) à déterminer en fonction des recommandations choisies

**Nombre de participants :**

6 à 12 personnes

**Intervenant :**

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

**Personnes concernées :**

Equipes et encadrants d'ESSMS, responsables d'organismes gestionnaires, d'associations d'usagers et/ou de représentants d'usagers

**Coût de la formation :**

1 200 € par jour